

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] contribution CATELLA

De :

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : 31/03/2023 14:13

Contribution à l'enquête publique

Sur cette question des plate-formes, il y a plusieurs questions de fond à prendre en compte.

Le système même des plateformes logistiques substitue à la production industrielle une logique commerciale, nourrie par les nouvelles exigences portées par le tout numérique : fabrication, distribution et livraison au moindre coût et au moindre délai, sont désormais attendus voire exigés par le consommateur final mué en irresponsable digital.

Sur la chaîne de transport liée à ce système : fabrication lointaine (en Asie pour l'essentiel) des produits finaux ou de leurs composants, transports de masse par porte-containers, débarqués dans les très grands ports où le relais est pris par le tout-camion, dont l'extrême souplesse - nécessaire pour les derniers kilomètres - est détournée et gaspillée au détriment des autres modes de transport possibles : cabotage, transports fluviaux, et bien sûr chemins de fer.

Je note qu'à Mer (41), un embranchement SNCF a été construit à grands frais jusqu'au coeur de la zone, mais n'a pas vu passer un seul wagon ! L'abandon du fret par la SNCF, l'absence, en dépit des discours vertueux, d'une politique de ferroutage par les pouvoirs successifs, en sont la cause. La lutte légitime (consommation de combustibles fossiles, pollutions, encombrements et dégradation accélérée du réseau routier) contre le tout-camion pourrait, devrait, mettre au premier rang de ses objectifs la remise sur le train des marchandises transportées, y compris des containers. Surtout quand les infrastructures existent ! Mais qui l'envisage sérieusement ?.

La prolifération jusqu'à l'absurde des ces nouvelles infrastructures repose sur une coalitions d'intérêts entre ses principaux acteurs : celle des promoteurs offrant à la vente ou à la location de surfaces d'entrepôts clés en main, alimentant l'activité du BTP, friand de ces grands chantiers après la période construction des surfaces de

bureaux. Leur acceptation par les édiles locaux repose sur une double promesse : celle de l'emploi dans une région en proie à la désindustrialisation (hors armement !) qu'il faudrait analyser de près, et celle des ressources tirées de cette spéculation foncière, par la mise en location ou la vente de terres prises essentiellement sur les espaces agricoles. Mais vu l'importance des investissements à rentabiliser, ce système pervers est appelé à se perpétuer pour des décennies...

Les objections de nature écologique (option du tout camion atteintes à la biodiversité, artificialisation et imperméabilisation des sols, réduction des surfaces agricoles, de très bonne qualité souvent) sont tout à fait sérieuses et je les partage, mais c'est prendre la lorgnette par le petit bout des conséquences, sans toucher aux causes. C'est l'ensemble des facteurs qui font le succès de ces opérations qu'il faut combattre. Mais du fait du jeu de dupes permanent des donneurs d'ordre, appuyés sur des capitaux considérables, dont des sociétés d'investissement appelant des taux de profit élevé, le combat est très inégal.

Un autre point crucial est celui de la démocratie. Suite à la mise en place technocratique et autoritaire des intercommunalités, la compétence générale des communes s'est trouvée, au fur à mesure des lois, bafouée au profit des compétences déléguées aux intercommunalités. Dans le même temps, les ressources des communes, (amputées de la taxe professionnelle, puis de la taxe d'habitation, mal compensées par des dotations d'état) réduites aux seules taxes foncières, ont beaucoup baissé (l'étude de leur évolution sur les dix - ou vingt - dernières années serait sans doute fort instructive). D'où la tentation de les remplacer par des opérations foncières de nature spéculative. Le tout aggravé par les contraintes budgétaires, nées des réformes fiscales successives qui n'ont pas à ma connaissance suscité d'opposition sérieuse. D'où la situation actuelle, où les élus sont avec des moyens insuffisants réduits à une gestion au quotidien. Le retour à la politique me paraît indispensable, qui passe sans doute par une réflexion générale sur des choix d'aménagement du territoire problématiques et une mise en question des contraintes de l'intercommunalité.

Pierre Lenormand (Mer)